



INVITATION PRESSE

LANCEMENT DU PARTENARIAT ENTRE LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE ET L'APPLICATION UMay QUI LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT DE RUE

Mardi 4 mars à 11h
Hôtel du Département - Nanterre

À l'occasion de la Journée Internationale des droits des Femmes, le 8 mars 2025, le Département des Hauts-de-Seine signe un partenariat inédit entre le Département et l'application UMay, dédiée à la lutte contre le harcèlement de rue, dans le cadre de sa stratégie 2023-2025 en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, avec un axe majeur sur la lutte contre les violences faites aux femmes.

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine, et Pauline Vanderquand, Présidente et co-fondatrice de l'application UMay, signeront la première convention de partenariat entre le Département et l'application. Dix lieux départementaux seront ainsi enregistrés et expérimentés comme « Lieux Sûrs - Safe Places » permettant aux victimes de harcèlement et d'agressions de trouver refuge et soutien.

UMay est une application mobile citoyenne gratuite qui lutte contre le harcèlement de rue et toutes formes d'insécurité dans l'espace public et les transports. L'application permet de trouver refuge dans des lieux identifiés comme des Safe Places (Lieux Sûrs). Elle propose le partage géolocalisé de ses trajets avec ses proches, la possibilité de signaler des faits de violences sexistes et sexuelles et une cartographie de ces signalements en temps réel. Chaque signalement est pris en charge en 24/24 et 7/7 par un tchat. **Avec 100 000 utilisateurs** depuis son lancement, l'application UMay est lauréate de l'appel à projets pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles porté par les ministères chargés de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Justice, de l'Intérieur et des Transports, visant à promouvoir des applications citoyennes, innovantes et sécurisées de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

L'application s'appuie sur un réseau de 7 000 établissements qu'elle labellise Safe Places (Lieux Sûrs), bars, restaurants et boîtes de nuit mais aussi points de vente, magasins, commissariats, parcours de transports en commun et institutions, où l'utilisateur qui se sent menacé peut trouver refuge.

Déroulé de l'événement :

- **11h00 : Accueil à l'Hôtel du Département**
 - Présentation du dispositif et visite de l'accueil
(Lieu : Espace banque d'accueil)
- **11h30 : Allocutions**
 - Intervention de Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine
 - Intervention de Pauline Vanderquand, Présidente et co-fondatrice de UMay
(Lieu : Espace Salle à manger - 7e étage de l'Hôtel du Département)
- **11h45 : Signature officielle de la convention**
(Lieu : Espace Salle à manger - 7e étage de l'Hôtel du Département)
- **12h00 : Point presse en présence de Georges Siffredi et Pauline Vanderquand**
(Lieu : Espace Salle à manger - 7e étage de l'Hôtel du Département)

Rendez-vous mardi 4 mars à 11h

Hôtel du département

57 rue des Longues Raies 92000 Nanterre

Accréditation indispensable auprès du service de presse

Contacts presse

Laura Nhari
06 62 85 07 78 / lnhari@hauts-de-seine.fr

Jean Philippe Couture
07 62 61 77 95 / jcouture@hauts-de-seine.fr

UMAY

presse@umay.app

Hâ-Hâ & Associés : Baptiste Cordier
06 70 49 50 80 / baptiste.cordier@ha-ha-fr



www.hauts-de-seine.fr

